

1 sur 3

autochtones de manière impartiale et équitable, ce qui n'est pas le cas actuellement, le gouvernement du Québec se montrant plutôt méprisant envers les autochtones, selon la plupart d'entre eux.

Malgré tout, les Premières nations et les Inuits sont divisées sur la question du Plan Nord, explique Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador. Cependant tous s'entendent pour dire que « les perspectives économiques et sociales ne sont pas au rendez-vous ». « À qui profite le Plan Nord? À la prochaine campagne libérale » affirme M. Picard.

Si ce nouveau Klondike plaît aux investisseurs privés, c'est forcément en raison de l'approche gouvernementale axée uniquement sur les profits et les avantages économiques. Jacques Fortin, professeur en sciences comptables et directeur Développement Durable du HEC prêche la « patience et la prudence » et met en garde contre les « périmètres confus » du Plan Nord : « Les objectifs sont louables, mais le plan financier n'est pas documenté. Tout est inclus et le résultat est difficile à saisir. »

Sur le plan des retombées économiques, elles ne seraient pas aussi importantes que le gouvernement veut nous faire croire, puisque le calcul des redevances est basé sur le profit des compagnies minières fait remarquer M. Fortin. Cela laisse une grande marge de manœuvre aux compagnies « qui décident des chiffres » sur lesquels seront basés les calculs. « Le Plan Nord se traduit par une ponction des ressources, laquelle signifie toujours une concentration de la richesse » insiste-t-il.

« Il faut éviter de précipiter les choses et faire une analyse poussée. Les impacts sociaux et environnementaux se mesurent en chiffres. Il faut assurer le juste partage des richesses, protéger les styles de vie et éviter les divisions sociales, en plus d'imposer une restauration intégrale des lieux », conclut M. Fortin en déclarant que le boom minier est rentable car aucune restauration des lieux n'est imposée.

Et les communautés du Plan Nord? Le premier ministre a beau vanter la création d'emplois engendrée par son plan, aucune planification n'a été prévue pour subvenir aux besoins de ces travailleurs et des communautés touchées par ce développement industriel. Les acteurs sociaux qui sont sur le terrain, sur la Côte-Nord et dans le Grand Nord lancent un véritable cri d'alarme.

Les Anishnabe souffrent d'un manque chronique d'espace et d'infrastructures, de sous-scolarisation, en plus de problèmes d'alcoolisme et de violence, déplore Salomé Mckenzie, chef des Anishnabe du Lac Simon. Le développement prévu dans ces communautés, s'il ne s'accompagne pas de mesures pour remédier aux problèmes existants, ne fera que les exacerber. Par ailleurs, les Anishnabe désirent faire partie intégrante du développement de leurs communautés, participer au projet non pas le subir, mais cela doit se faire dans le respect de la nature, si chère aux autochtones, dans le respect de la Terre mère, des sites sacrés, des cimetières de leurs ancêtres, etc.

Les régions qui subissent déjà les conséquences socio-économiques du développement s'inscrivant dans le cadre du Plan Nord, mais ignorées par celui-ci, font face à toute une série de problèmes qui s'accumulent pour former un cercle vicieux : des crises du logement qui persistent et engendrent des problèmes de recrutement; les travailleurs migrants qui ne développent pas de sentiment d'appartenance à leur « communauté de travail », une attitude ayant pour résultat un effritement social, donnant entre autres naissance au vandalisme et à l'augmentation de la prostitution.

Le Plan Nord a même pour effet pervers de favoriser le décrochage scolaire et la toxicomanie fait remarquer Isabelle Gingras de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement de Sept-Îles. Dans cette communauté où les jeunes sont encouragés à quitter l'école pour s'enrichir en travaillant dans les mines et devenir de bons consommateurs, l'effet pervers alliant la crise du logement, les problèmes de recrutement et le décrochage scolaire se fait bien sentir.

Toutefois, les grands oubliés du Plan Nord demeurent les autochtones et les femmes, un terme qui ne se retrouve qu'une fois dans le document gouvernemental. Pour Michèle Audette, présidente de Femmes autochtones du Québec, le phénomène des travailleurs migrants, le « fly-in fly out », amène son lot de problèmes : prostitution, extrême pauvreté et marginalisation des femmes autochtones, un phénomène qu'elle n'hésite pas appeler « colonisation ». « Le Plan Nord doit constituer un projet de société où les autochtones sont égaux, libres et souverains », conclut-elle.

Le chef des Innu Réal Mckenzie signale pour sa part que son peuple se battra corps et âme contre une exploitation sauvage de son territoire.

Enfin, au terme de cette première journée où de nombreuses inquiétudes ont été partagées entre les populations autochtones et allochtones, il ressort une détermination solidaire à mettre un frein à cette ruée vers le Nord au profit des entreprises privées et au détriment de tous les habitants du Québec.

Julie Lévesque
Journaliste

*Julie Lévesque est un
collaborateur régulier de
Mondialisation.ca. Articles de
Julie Lévesque publiés par
Mondialisation.ca*

[Bookmark and Share](#)

[Canada Immigration Visa](#)

Permanent residence in 6-12 months. Lawyer David Cohen will guide you.

www.canadavisa.com/assessment/

Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias : crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Julie Lévesque, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est : www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30664

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009